

Madame la Bourgmestre
MOUREAUX Catherine
Rue du Comte de Flandre 20
1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Bruxelles, 15 mars 2022

Chargée de dossier Marine WIEBER
(02/412.61.67 ou marine.wieber@police.belgium.eu)

Objet : Demande d'avis d'une autorité publique dans le cadre de l'installation de caméras sur les voiries communales du territoire de Molenbeek-Saint-Jean

Madame la Bourgmestre,

Nous faisons suite à votre courriel du 11/03/2022 concernant deux demandes de Bruxelles Prévention et sécurité (BPS) d'octobre 2021. L'une concerne le déploiement des caméras ANPR en continuité du projet LEZ, l'autre concerne un nouveau projet de caméras temporaires.

Comme vous le savez, notre Zone de police est actuellement en train de rédiger un protocole avec BPS pour le territoire zonal.

Cependant, le déploiement de caméras ANPR est déjà en cours depuis plusieurs années et n'est qu'un renforcement des conditions liées à la LEZ. Sans mon accord, et donc la possibilité de finaliser les démarches légales prévues en Collège et Conseil communaux, il sera impossible aux autorités communales de mener à bien les procédures requises et aux autorités régionales de débloquer les installations permettant d'instaurer les contrôles de la Zone à basse émission. Pour rappel, il s'agit d'un simple ajout de caméras ANPR, le traitement des données restant identique à ce qui existe déjà aujourd'hui.

Dès lors, vu la situation, et notamment l'urgence rappelée par les autorités régionales de pouvoir avancer pour permettre la poursuite logique du déploiement des caméras ANPR, je rends un avis positif à cette demande.

Je vous demande cependant de préciser, comme vous l'avez proposé, que les accords des autorités communales sont conditionnés par les négociations en cours entre la Zone de police et BPS.

Cette approbation quant au placement de caméras de surveillance n'engage en rien le budget de la Zone de police, et ce dans l'attente d'une éventuelle décision en ce sens par les Autorités de police compétentes.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, l'assurance de notre considération distinguée.

Premier CDP YSEBAERT Luc
Chef de Corps